

Le traité de Troyes

Le traité de Troyes signé le 21 mai 1420 prévoyait que le roi de France, Charles VI, après sa mort aurait pour successeur son gendre le roi d'Angleterre Henri V. Ce traité fut avant tout l'œuvre de Philippe le Bon, Henri V d'Angleterre et Philippe le Bon formèrent à cette occasion une alliance contre le dauphin Charles, futur Charles VII.

